

Recommandations et travaux à réaliser par le locataire pour le bon déroulement de l'état des lieux de sortie et la restitution du dépôt de garantie

A remettre au locataire sortant au cours de la visite conseil (ou dans la boîte aux lettres en cas d'absence au rendez-vous proposé)

LE NETTOYAGE COMPLET DU LOGEMENT EST A REALISER

- **Les murs et les plafonds**: nettoyer les traces avec de la pierre de roche (pierre de nettoyage type « pierre clean ») ou une « éponge magique » et penser à enlever les toiles d'araignée. SAUF murs crépis (à repeindre).
- **Les sols** : nettoyer les salissures, tâches et graisses.
- **Les vitres et menuiseries** (encadrements de portes et fenêtres): nettoyer les PVC avec de l'eau et savon et nettoyer les vitres intérieures et extérieures, nettoyer les portes.
- **La VMC** : dépoussiérer et nettoyer les grilles d'aération coin cuisine et salle de bain à l'eau et au savon.
- **L'évier, le lavabo, les canalisations, les siphons, les bondes d'évacuation et la robinetterie** (cuisine, salle de bain, toilettes): nettoyer toute trace de calcaire et tâches, dépoussiérer les canalisations, évacuer les déchets à l'intérieur des bondes d'évacuation (cheveux, résidus).
- **La faïence** (salle de bain et cuisine) : nettoyer toutes les traces et tâches de calcaire.
- **Les prises électriques, les plaintes, interrupteurs, néons et plafonniers** : dépoussiérer et nettoyer les tâches.
- **Les radiateurs** : les dépoussiérer et nettoyer les tâches
- **Le coin cuisine** :
 - ✗ **Le réfrigérateur** : nettoyer l'extérieur et l'intérieur, toutes les clayettes, dégivrer, nettoyer les poussières à l'arrière (grille), dessus et dessous du réfrigérateur.
 - ✗ **Les plaques de cuisson** : nettoyer le tour des plaques de cuisson (à la paille de fer si nécessaire).
 - ✗ **Meuble sous évier** : enlever l'étagère du bas qui n'est pas fixée pour nettoyer le sol et ainsi faire l'ensemble avec le réfrigérateur.
- **La salle de bain** :
 - ✗ nettoyer le **rideau de douche** ou le changer si nécessaire.
 - ✗ nettoyer le **bac à douche** ou la **baignoire**, le **lavabo**, le **miroir**, le **porte serviette**, le **porte savon** etc.
 - ✗ nettoyer et désinfecter la **poubelle** à l'eau de javel (la changer si nécessaire).
- **Les toilettes** : nettoyer la **cuvette** (détartre avec de l'eau de javel pure si nécessaire), nettoyer l'**abattant** de la cuvette, la **balayette** et son support à l'eau de javel (les changer si nécessaire).
- **Le coin nuit** : vérifier les **lattes du sommier** et les remplacer si nécessaire, nettoyer les **housses de matelas** et **alèses** à 60° max, **les rendre propres et pliées (sinon facturées)**, nettoyer les moisissures du matelas si besoin (spray eau de javel à vaporiser, laisser sécher et brosser).
- **L'ensemble du mobilier** : nettoyer chaque meuble en veillant à ne pas les rayer (lingettes).
- **Les balcons et terrasses** : débarrasser et balayer

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES A ENTREPRENDRE:

- **INTERNET** : vous devez **adresser une lettre recommandée à SFR** pour leur signaler votre départ avant de rendre votre modem en agence.
- **Electricité** : après l'état des lieux de sortie et avec le relevé des KWH, vous devez contacter votre fournisseur pour mettre fin à votre contrat mais **vous ne devez pas faire couper l'électricité dans votre logement.**
- **Eau froide** : après l'état des lieux de sortie et avec le relevé des consommations, vous devez contacter votre fournisseur pour mettre fin à votre contrat mais **vous ne devez pas faire couper l'eau dans votre logement.**

Si les recommandations transmises pour préparer l'état des lieux de sortie n'étaient pas respectées, vous seriez redevable des interventions à charges locatives sous forme d'indemnité de préjudice.

Le montant estimatif de l'indemnité de préjudice si le nettoyage du logement n'était pas fait entièrement serait d'un minimum de 150€.